



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Psychologue du Travail

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : A

Filière : Médico-sociale

Cadre d'emplois : Psychologues territoriaux

♦ **Définition du poste :**

Propose et met en œuvre des actions et des procédures visant à améliorer les conditions de travail des agents et à prévenir les risques psychosociaux.

Accompagne collectivement et individuellement les agents en situation de souffrance en collaboration avec les autres acteurs du pôle des ressources humaines.

♦ **Missions principales :**

Accompagnement individuel des agents

- Accompagnement individuel des agents sur la base d'entretiens confidentiels
- Orientation des agents vers des personnes ressources de la collectivité ou extérieures
- Collaboration avec les acteurs du pôle des ressources humaines et des autres services municipaux pour la prise en charge globale des agents
- Accompagnement des agents en cours de reconversion ou d'évolution professionnelle

Accompagnement collectif

- Organisation et animation de temps de paroles ou d'actions collectifs réguliers pour les équipes identifiées (analyse des pratiques, régulation d'équipe...)
- Evaluation des situations de travail
- Préconisations d'actions collectives aux équipes demandeuses

Propositions et mise en œuvre d'actions & procédures

- Participation au pilotage des groupes de travail liés à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques psychosociaux
- Intégration des risques psychosociaux dans le « document unique »
- Participation à l'élaboration du plan de prévention annuel
- Participation au Comité Hygiène, Sécurité, et Conditions de Travail
- Réalisation de rapports d'activité et d'études diverses

♦**Compétences requises :**

- Maîtriser les outils de prévention des risques psychosociaux
- Connaître les problématiques de santé
- Maîtriser l'environnement territorial
- Connaître les méthodes d'analyse des pratiques
- Connaître les techniques d'animation de groupe

♦**Qualités et aptitudes requises :**

- Avoir la capacité d'écoute et de neutralité
- Etre garant du respect de l'éthique et de la déontologie
- Avoir des qualités relationnelles et rédactionnelles
- Etre force de proposition

♦**Conditions d'exercice :**

37 heures hebdomadaires

♦**Moyens :**

- Téléphone portable professionnel
- Véhicule mutualisé
- Salles de réunion

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Directeur.rice du Pole

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :**
Acteurs du pôle des ressources humaines
Réseau de personnels médico-sociaux de la ville
- **Externes :**
Réseau de services et institutions médico-sociaux, juridiques...

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

Etre titulaire d'un diplôme d'état en psychologie

♦ **Catégorie (active/sédentaire) :**

sédentaire